



Institut Saint-Berthuin
Enseignement Secondaire ASBL
129, Fond de Malonne
5020 Malonne
[e-mail : info@isbm.be](mailto:info@isbm.be)
téléphone : 081/44.72.30
www.isbm.be

Malonne, le 27 juin 2017

Objet : Rentrée septembre 2017

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Nous confirmons l'inscription de votre enfant à l'Institut et vous remercions pour la confiance ainsi témoignée. Avec vous, nous mettrons tout en œuvre pour que cette année scolaire soit une réussite. Pour vous aider à préparer cette rentrée, nous vous en communiquons le calendrier :

I. Dates importantes

Vendredi 1 septembre

Rentrée des élèves de 1^{re} année .

à 9.00 h Les élèves de 1^{re} année seront accueillis dans la cour de l'école secondaire par l'équipe de direction, les titulaires et co-titulaires de classe. Les parents disponibles qui le souhaitent pourront poser leurs questions à la direction et aux éducateurs. La fin de la journée est prévue à 15h45.

Travaux de vacances

Le travail à fournir et les consignes sont transmis à chacun à la remise du bulletin. Il est important de réaliser ce travail de manière consciencieuse puisqu'il permettra à chacun de combler les lacunes constatées.

Lundi 4 septembre

8h30 Rentrée des classes de 2^{ème} commune et 2^{ème} S

11h00 Rentrée des classes de 3^{ème} et 4^{ème}

13h15 Rentrée des classes de 5^{ème} et 6^{ème}

Fin de journée à 14h45 pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème}, à 15h45 pour les élèves de la 3^{ème} à la rhéto.

Du mardi 5 septembre au jeudi 7 septembre : cours selon un horaire provisoire jusque 14h45 au 1^{er} degré et 14h45 ou 16h30 au 2^{ème} et au 3^{ème} degré (en fonction des options)

Vendredi 8 septembre : Fin des cours à 15h45 pour tous (premier vendredi d'activités P90)

Vendredi 15 septembre : rencontre avec tous les parents - souper

A partir de 17h30 et selon un horaire qui sera communiqué en septembre, les parents seront attendus dans la salle des fêtes pour l'assemblée générale de rentrée. Nous vous présenterons le programme particulier de notre Institut pour cette année scolaire et les détails de notre organisation. L'association des parents de l'Institut vous exposera sa situation et ses projets

En plus petits groupes, les titulaires se présenteront et les différents professeurs préciseront leurs exigences ainsi que les grandes lignes de leurs programmes respectifs.

Un souper suivra ces rencontres. Il sera ainsi l'occasion de mieux nous connaître. De plus amples informations à ce sujet vous parviendront à la rentrée.

Lundi 18 septembre : départ des élèves de 2C et de 2S pour Ambleteuse, des élèves de 3^{ème} Option Education Physique pour Chiny

Retour le vendredi 23 septembre.

II. Informations générales :

Horaire :

Au 1^{er} degré

- Lundi - mardi - jeudi :
 - De 8h30 à 14h45 : cours
 - De 15h à 15h45 : soit retour à la maison soit remédiations sur inscription soit étude
- Mercredi : de 8h30 à 12h30 : cours
- Vendredi :
 - de 8h30 à 14h : cours
 - de 14h15 à 15h45 : parcours de découverte-dépassement selon le choix de l'élève. (P90 à partir d'octobre)

Au 2^{ème} et au 3^{ème} degré

- Lundi - mardi - jeudi : De 8h30 à 16h30 : cours selon l'horaire fourni le 4 septembre
- Mercredi : de 8h30 à 12h30 : cours
- Vendredi :
 - de 8h30 à 14h : cours
 - de 14h15 à 15h45 : remédiations obligatoires en septembre (inscription par les professeurs lors des délibérations de juin). A partir d'octobre : parcours de découverte-dépassement selon le choix de l'élève. (P90)

Discipline

Les remarques disciplinaires sont notées dans le journal de classe, après **3 remarques disciplinaires**, l'élève sera en retenue le **mercredi entre 13h et 15h** et devra réaliser le travail fourni par les professeurs. L'accumulation de retenues donnera lieu à un passage devant le conseil de discipline.

L'accumulation de remarques pédagogiques est également sanctionnée par les professeurs. N'oublions pas la raison de la présence de nos jeunes en milieu scolaire, le travail scolaire. Il est donc PRIMORDIAL que chacun ait son matériel, soit en ordre et réalise les devoirs et préparations demandées.

Restauration scolaire

Le service de restauration scolaire sera modifié à la rentrée prochaine.

Après de nombreuses recherches, nous avons choisi de faire confiance à TCO qui mitonne une cuisine durable et savoureuse pour les collectivités. Cette société met l'accent sur les circuits courts (fournisseurs locaux, légumes de saison, ...) et sur le refus du gaspillage.

Le menu proposé et les prix affichés seront disponibles sur le site de l'école dès la mi-août.

Si vous souhaitez dès à présent faire connaissance avec le concept, vous pouvez vous connecter à l'adresse : <http://tcoservice.be/#services>

Sorties à midi

Nous rappelons que nous n'octroyons une autorisation de sortie sur le temps de midi qu'aux seuls élèves qui rentrent dîner chez eux. Les assurances scolaires ne couvrent que cette seule situation de sortie. Toute déclaration abusive sera sanctionnée. **Une fiche d'identité sera transmise à votre enfant par le titulaire de celui-ci, elle sera à vérifier et à compléter au plus vite.**

Manuels scolaires et frais de photocopie

Le calcul des frais de photocopie est adapté à chaque année scolaire en fonction des dépenses constatées l'année précédente.

L'école met un service de location-achat à disposition de chacun pour la rentrée prochaine. Certains ouvrages sont des cahiers dans lesquels il est possible d'écrire, dans ce cas, il est conseillé de les acheter pour la facilité d'utilisation des élèves (il est toutefois possible de les louer mais il est interdit d'écrire dedans ou de les photocopier dans ce cas)

La feuille complétée est à fournir dès le premier jour de rentrée pour vérification et distribution des livres. Le montant total sera à verser sur le compte bancaire numéro :

BE20 0680 9489 8056 au nom de l'Institut Saint-Berthuin (communication : frais scolaires + NOM + Prénom + année-classe) et ce pour le 15 septembre 2017 au plus tard.

Il est possible, sur simple demande à la direction, d'étaler le paiement de la somme demandée qui devra toutefois être honorée **avant la fin de l'année scolaire en cours**. L'école doit quant à elle effectuer les paiements aux librairies avant la livraison de différents manuels !

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint la liste du matériel et des dépenses prévisibles pour l'année scolaire 2017-2018.

En souhaitant à votre enfant une bonne rentrée et une année scolaire heureuse qui lui permette un réel épanouissement au sein de notre communauté éducative, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en notre entier dévouement.

M. André
Directrice

P.S. : Ces informations se trouvent également sur le site Internet de l'école ; en cas de besoin, nous y ferons figurer également les compléments d'information nécessaires.

Pour les élèves de l'Option de Base Education Physique 4h en 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}.

- Entrées à la piscine (+/-30€)
- Déplacements en transport en commun (sauf si votre enfant dispose d'un titre de transport TEC entre Malonne et Namur)(+/-35€)

SIGNATURE